Docusign Envelope ID: B1260D0A-FB97-8B64-80DB-348C26D71C26

2 ROND POINT
Société en Nom Collectif au capital de 10.000 euros
Siège social : 28/32 avenue Victor Hugo – 75116 PARIS
877 866 087 RCS PARIS

(la « ***Société*** »)

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 19 JUIN 2026

Le 19 juin 2026, à 16 H 00,

les associés de la Société se sont réunis au siège social en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation de la gérance (l'« **Assemblée Générale** »).

Sont présentes ou représentées :

- **Financière Apsys**, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 28/32 avenue Victor Hugo – 75116 Paris, immatriculée sous le numéro 499 677 649 – RCS Paris, représentée par son Président, Apsys Alliance SAS, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 28/32 avenue Victor Hugo – 75116 Paris, immatriculée sous le numéro 849 599 105 – RCS Paris, elle-même représentée par son Président Monsieur Maurice Bansay, dûment habilité à l'effet des présentes ;

- **Apsys Retail Street**, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 28/32 avenue Victor Hugo – 75116 Paris, immatriculée sous le numéro 831 986 203 – RCS Paris, représentée par son Président la société Green Invest, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 28/32 avenue Victor Hugo – 75116 Paris, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 852 900 588, elle-même représentée par son Président la société Blue Management, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 28/32 avenue Victor Hugo – 75116 Paris, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 913 260 725, elle-même représentée par son Président Monsieur Fabrice Bansay.

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des titres composant le capital social et les droits de vote de la Société.

L'Assemblée Générale est présidée par Monsieur Maurice Bansay (le « **Président** »).

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée Générale :

- les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe),
- le texte des résolutions proposées,
- le rapport de gestion.

Docusign Envelope ID: B1260D0A-FB97-8B64-80DB-348C26D71C26

Le Président déclare que les comptes annuels, le rapport de la gérance, le texte des résolutions proposées ainsi que tous les documents nécessaires à l'information des associés ont été mis à leur disposition au siège social de la Société.
L'Assemblée Générale lui donne acte de cette déclaration.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée Générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :
- Examen des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- Quitus à la gérance ;
- Affectation du résultat ;
- Pouvoirs.

Le Président donne lecture du rapport de la gérance, et ouvre la discussion.

Aucun associé ne sollicitant plus la parole, le Président constate la clôture des débats et soumet les résolutions inscrites à l'ordre du jour au vote.

PREMIERE RESOLUTION

Approbation des comptes annuels

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39.4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice de 3.394.040 euros en totalité au compte « report à nouveau » qui s'élève ainsi à (15.094.445) euros.

Conformément à la loi, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Docusign Envelope ID: B1260D0A-FB97-8B64-80DB-348C26D71C26

TROISIEME RESOLUTION

Délégation de pouvoir en vue d'accomplir les formalités

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités requises par la loi.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.

Signed by:
Maurice BANSAY
A3EE6FDDF0674BD...

Financière Apsys
Monsieur Maurice Bansay

DocuSigned by:
Fabrice Bansay
8856A918B73D45A...

Apsys Retail Street
Monsieur Fabrice Bansay

Docusign Envelope ID: B1260D0A-FB97-8B64-80DB-348C26D71C26

COMPTES ANNUELS 2025

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Comptes certifiés conformes

SNC 2 ROND POINT

28 avenue Victor Hugo
75116 PARIS

APE : 6820B
Siret : 87786608700019

Expertise comptable • Audit • Conseil • Membre ATH

50, RUE DE PICPUS - 75012 PARIS
Tél : +33 1 43 43 90 00 - Fax : +33 1 43 44 92 65
Email : bm12@berdugometoudi.fr
www.berdugometoudi.fr

98, AVENUE DE VILLIERS - 75017 PARIS
Tél : +33 1 40 72 54 10 - Fax : +33 1 40 72 60 95
Email : bm17@berdugometoudi.fr

BMP

BERDUGO METOUDI & PARTENAIRES
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 2 072 229 EUROS - RCS PARIS B 439 067 281
INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE

Sommaire

COMPTES ANNUELS

BILAN - ANC N° 2022-06 1

COMPTE DE RESULTAT - ANC N° 2022-06 3

FAITS CARACTERISTIQUES 5

REGLES ET METHODES COMPTABLES 6

NOTES SUR LE BILAN 8

AUTRES INFORMATIONS 14

BILAN - ANC N° 2022-06

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
ACTIF				
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	33 550 000		33 550 000	33 550 000
Constructions	31 070 676	8 918 534	22 152 142	23 029 523
Install. techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immob. en cours / Avances et acomptes	748 110		748 110	1 447 610
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immob. de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	23 828		23 828	23 828
Total actif immobilisé (III)	**65 392 614**	**8 918 534**	**56 474 080**	**58 050 961**
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production				
Produits finis				
Marchandises				
Avances / acomptes versés sur cdes				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	64 922		64 922	211 722
Charges constatées d'avance				2 328
Capital souscrit appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons	9 956		9 956	
Disponibilités	117 102		117 102	97 712
Total actif circulant (IV)	**191 980**		**191 980**	**311 762**
Frais d'émission des emprunts (V)	469 763		469 763	
Prime de rembours. des emprunts (VI)				
Ecarts conversion / diff. d'évaluation (VII)				
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V+VI+VII)	**66 054 356**	**8 918 534**	**57 135 822**	**58 362 723**

BILAN - ANC N° 2022-06

	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
PASSIF		
Capital (dont versé ...)	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Ecarts d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-11 700 405	-7 904 996
Résultat de l'exercice	**-3 394 040**	**-3 795 409**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total capitaux propres (I)	**-15 084 444**	**-11 690 405**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total autres fonds propres (I bis)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total des provisions (II)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédits	59 890 046	59 870 000
Emprunts et dettes financières diverses	11 151 995	7 931 137
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	341 554	613 812
Personnel		
Organismes sociaux		
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires		
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	728 250	1 438 179
Autres dettes	108 421	200 000
Produits constatés d'avance		
Total des dettes (III)	**72 220 266**	**70 053 128**
Ecarts conversion / diff. d'évaluation (IV)		
TOTAL PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)	**57 135 822**	**58 362 723**

COMPTE DE RESULTAT - ANC N° 2022-06

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises		
Production vendue	2 120 158	1 269 940
Montant net du chiffre d'affaires	**2 120 158**	**1 269 940**
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions		
Reprises sur amort., dép. et provisions		439 109
Produits des cessions d'immobilisations		
Autres produits	17	708
Total des produits d'exploitation (I)	**2 120 175**	**1 709 757**
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stock (m/ses)		
Achats de m.p & aut.approv.		
Variation de stock (m.p.)		
Autres achats & charges externes	385 520	893 395
Impôts, taxes et vers. assim.	74 367	72 207
Salaires		
Cotisations sociales		
Dotations aux amort. et aux dépréciations	1 859 239	1 636 199
Sur immob. : dotations aux amort.	*1 859 239*	*1 636 199*
Sur immob. : dotations aux dép.		
Sur actif circulant : dotations aux dép.		
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immob. cédées		
Autres charges	2	350 001
Total des charges d'exploitation (II)	**2 319 128**	**2 951 802**
Résultat d'exploitation (I - II)	**-198 953**	**-1 242 045**
Quote-part sur op. faites en commun		
Bénéfice attribué / perte transférée (III)		
Perte supportée / bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participations		
D'autres valeurs mob. et créances actif immob.		
Autres intérêts et produits assimilés		1 045 060
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immob. financières		
Produits nets sur cessions de VMP		
Total des produits financiers (V)		**1 045 060**
Charges financières		
Dotations aux amort. dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	3 195 087	3 444 296
Différences négatives de change		

COMPTE DE RESULTAT - ANC N° 2022-06

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois
Valeurs comptables des immob. financières cédées		
Charges nettes sur cessions de VMP		
Total des charges financières (VI)	**3 195 087**	**3 444 296**
Résultat financier (V - VI)	**-3 195 087**	**-2 399 236**
Résultat courant (I - II + III - IV + V - VI)	**-3 394 040**	**-3 641 281**
Produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles (VIII)		154 128
Résultat exceptionnel (VII - VIII)		**-154 128**
Participation des salariés (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I + III + V + VII)	2 120 175	2 754 817
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)	5 514 214	6 550 226
RESULTAT DE L'EXERCICE	**-3 394 040**	**-3 795 409**

FAITS CARACTERISTIQUES

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de la société : SNC 2 ROND POINT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 57 135 822 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 3 394 040 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022 et les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Changement de réglementation comptable

Les changements de méthodes comptables suite à la première application du règlement ANC N° 2022-06 n'ont pas d'impact significatif sur la présentation du résultat de l'exercice 2025

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

La méthode de comptabilisation des composants a été appliquée.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont répartis sur la durée de l'emprunt.

NOTES SUR LE BILAN

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmen-tations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains	33 550 000			33 550 000
- Constructions sur sol propre	18 590 592			18 590 592
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	11 780 083	700 000		12 480 083
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	1 447 610		699 500	748 110
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**65 368 286**	**700 000**	**699 500**	**65 368 786**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	23 828			23 828
Immobilisations financières	**23 828**			**23 828**
TOTAL	**65 392 114**	**700 000**	**699 500**	**65 392 614**

Immobilisations corporelles

La répartition du terrain et de la construction a été réalisée sur la base d'un rapport d'expert. Par ailleurs, en s'appuyant sur les recommandations de la Fédération des Sociétés Immobilière et Foncière (FSIF), les composants suivants ont été identifiés :
- Gros œuvre : 50%
- Façades, étanchéité, couverture : 15%
- Installations générales et techniques : 20%
- Agencements : 15%

NOTES SUR LE BILAN

Composants

La méthode de comptabilisation des composants a été appliquée aux immobilisations suivantes :

	Valeur Brute	Utilisation ou Taux d'amortissement	Mode d'amortissement
Gros Oeuvre	14 300 456	480 Mois	Linéaire
Facades	4 290 137	240 Mois	Linéaire
IGT - Fluides	5 720 182	180 Mois	Linéaire
Agencements	5 343 651	120 Mois	Linéaire
Agencements coques	1 416 250	120 Mois	Linéaire
TOTAL	**31 070 676**		

Amortissements des immobilisations

	Durée d'utilisation ou taux d'amortissement	Mode d'amortissement	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement						
- Fonds commercial						
- Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles						
- Terrains						
- Constructions sur sol propre	20 à 40 ans	linéaire	2 984 177	786 525		3 770 702
- Constructions sur sol d'autrui						
- Installations générales, agencement et aménagements des constructions	10 à 15 ans	linéaire	4 356 975	790 856		5 147 831
- Installations techniques, matériel et outillage industriels						
- Installations générales, agencement et aménagements divers						
- Matériel de transport						
- Matériel de bureau et informatique, mobilier						
- Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles			**7 341 152**	**1 577 381**		**8 918 534**
TOTAL			**7 341 152**	**1 577 381**		**8 918 534**

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue en référence à la grille de la Fédération des Sociétés Immobilière et Foncière (FSIF) :
- Gros œuvre : 40 ans

NOTES SUR LE BILAN

- Façades, étanchéité, couverture : 20 ans
- Installations générales et techniques : 15 ans
- Agencements : 10 ans

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 88 750 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	23 828		23 828
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	64 922	64 922	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Charges constatées d'avance			
Total	**88 750**	**64 922**	**23 828**

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 10 000,00 euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

NOTES SUR LE BILAN

Provisions

Tableau des provisions

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Montant à la clôture de l'exercice
Litiges Garanties données aux clients Pertes sur marchés à terme Amendes et pénalités Pertes de change Pensions et obligations similaires Pour impôts Renouvellement des immobilisations Gros entretien et grandes révisions Charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges **Total** **Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :**					
Exploitation Financières Exceptionnelles					

NOTES SUR LE BILAN

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 72 220 266 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	59 890 046	20 046	59 870 000	
Emprunts et dettes financières divers (*)	11 151 995	10 322 195		829 800
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	341 554	341 554		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	728 250	728 250		
Autres dettes	108 421	108 421		
Produits constatés d'avance				
Total	**72 220 266**	**11 520 466**	**59 870 000**	**829 800**
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - FNP - G	275 975
Fournisseurs - FNP - HG	1 500
Fourn. immos - FNP - HG	728 250
ICNE Emp. bancaire sénior	20 046
Clients - AAE FONCIERE - HG	108 421
Total	**1 134 192**

NOTES SUR LE BILAN

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Total			

AUTRES INFORMATIONS

Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés

	Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus grand d'entités dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale.	
Nom	FINANCIERE APSYS
Siège	28/32 avenue Victor HUGO 75116 PARIS
N° d'identification si entité française	499677649
Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être détenues	
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus petit d'entité compris dans l'ensemble d'entité visé ci-dessus dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale.	
Nom	
Siège	
N° d'identification si entité française	
Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être détenues	

Docusign Envelope ID: B1260D0A-FB97-8B64-80DB-348C26D71C26

2 ROND POINT
Société en Nom Collectif au capital de 10.000 euros
Siège social : 28/32 avenue Victor Hugo – 75116 PARIS
877 866 087 RCS PARIS

(la ***Société***)

RAPPORT DE LA GERANCE
SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Chers associés,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, des résultats de cette activité et des perspectives de la Société, et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents prévus par la réglementation en vigueur vous ont été tenus à votre disposition au siège social de la Société.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Durant l'exercice clos, la Société a poursuivi son activité, étant rappelé que la Société détient un ensemble immobilier situé 2 Rond-Point des Champs-Elysées à Paris qui est loué à l'enseigne de maroquinerie Polène.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Aucun événement significatif n'est survenu entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle le présent rapport est établi. Il est indiqué que la Société envisage de céder l'ensemble immobilier visé ci-dessus.

Docusign Envelope ID: B1260D0A-FB97-8B64-80DB-348C26D71C26

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

En application des dispositions de l'article L232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a pas engagé de dépenses en matière de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

PRISES DE PARTICIPATION OU DE CONTROLE DE SOCIETES

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, la Société n'a pris aucune participation et ne s'est assurée le contrôle d'aucune société.

EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 :

- le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 2.120.158 euros contre 1.269.940 euros contre au titre de l'exercice précédent ;
- le total des produits d'exploitation s'élève à 2.120.175 euros contre 1.709.757 euros au titre de l'exercice précédent ;
- les charges d'exploitation de l'exercice s'élèvent à 2.319.128 euros contre 2.951.802 euros au titre de l'exercice précédent ;
- le résultat d'exploitation ressort ainsi à (198.953) euros contre (1.242.045) euros au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier de (3.195.087) euros contre (2.399.236) euros au titre de l'exercice précédent, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à (3.394.040) euros contre (3.641.281) euros pour l'exercice précédent.

Au regard de ce qui précède, compte tenu d'un résultat exceptionnel nul contre (154.128) euros au titre de l'exercice précédent, le résultat de l'exercice se solde par une perte de 3.394.040 euros contre 3.795.409 euros au titre de l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2025, le total du bilan de la Société s'élevait à 57.135.822 euros contre 58.362.723 euros au titre de l'exercice précédent.

INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

En application des dispositions du Code de commerce, nous allons vous présenter la décomposition, conformément aux modèles établis par l'arrêté du 20 mars 2017 des délais de paiement de nos fournisseurs et clients, faisant apparaître :

- les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu,
- les factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice.

Docusign Envelope ID: B1260D0A-FB97-8B64-80DB-348C26D71C26

AFFECTATION DU RESULTAT

Conformément aux stipulations de l'article 29 des statuts de la Société, nous vous rappelons que la perte de l'exercice de 3.394.040 euros a été affectée en totalité aux associés au prorata de leurs droits dans le capital social et de la porter au débit du compte courant de chaque associé figurant au bilan de la Société.

Toutefois, nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice au compte « report à nouveau » qui sera ainsi de (15.094.445) euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois derniers exercices.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

CONCLUSION

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion au gérant de la Société pour l'exercice écoulé.

Signed by:
Maurice BANSAY
A3EE6FDDF0674BD...

Le gérant
Financière Apsys
Monsieur Maurice Bansay